



Sauvegarde du Barrès

Association
de vigilance citoyenne

Ass. loi 1901 n° W072002924
sauvegardedubarres@gmail.com

www.sauvegardedubarres.com



Résonance n° 4
15 /03/2016

La coopération des idées !

Petite Chronologie récente.

8 janvier : Deux membres de l'association ont un rendez-vous à Béziers avec la Direction Sud d'Energies Nouvelles. Il en ressort que le permis de l'industriel ne sera pas déposé comme prévu fin Janvier. Les deux Maires ont été mis immédiatement au courant de la teneur de ce RDV par EDF EN.

11 Janvier : [Le conseil municipal de Saint Vincent de Barrès délibère défavorablement](#) sur le projet éolien de 8 aérogénérateurs à la quasi unanimité (une abstention).

14 Janvier : Nous recevons le courrier de EDF EN qui décide de ne pas déposer les dossiers administratifs en janvier 2016, courrier qui confirme la teneur des propos échangés à Béziers et qui a été envoyé aussi en copie aux deux maires.

Aujourd'hui : Nous restons vigilants quant au devenir de ce projet industriel **qui peut à tout moment resurgir**. Peut-être sous une autre forme ?

Petit rappel du positionnement de l'association.

Sauvegarde du Barrès n'est pas contre les énergies renouvelables. Elle y est même favorable. A condition que nos paysages ne soient pas défigurés, que notre Patrimoine soit respecté, que la faune et la flore ne soient pas en danger, que notre santé ne soit pas impactée, que nos maisons ne soient pas dépréciées, que notre économie touristique ne soit pas malmenée, que ces énergies vertes contribuent vraiment à la lutte contre le réchauffement climatique et que l'ensemble de la population ne subisse pas un choix industriel qui va à l'encontre de ses intérêts.

La tendance des pouvoirs publics tend à considérer « la transition énergétique » comme une priorité devant laquelle toute autre considération doit s'effacer.

Ils veulent ainsi transformer nos paysages naturels en paysages industriels : c'est un choix que nous refusons.

Aussi, devant le nombre croissant des **choix imposés** soit par la loi, soit par les normes, soit par les décisions dans lesquelles le citoyen n'est pas impliqué, l'association propose :

La coopération des idées !

Car il est possible de nous exprimer, nous en avons le droit ! les meilleurs projets sont ceux qui ont été décidés et acceptés démocratiquement par les habitants eux-mêmes.

Nous espérons vivement que **tous**: élus, citoyens et associations mettent en commun leurs idées, leurs connaissances et leurs compétences au service de la cause commune: **choisir et mettre en œuvre une politique énergétique adaptée aux besoins et à l'identité de notre territoire**. Ensemble imaginons l'énergie pour nos enfants !

Memo :

- Un cahier à la Mairie de Saint Vincent de Barrès et peut-être à Cruas est à votre disposition pour recueillir votre avis (favorable ou défavorable) sur le projet éolien.
- [Une pétition en ligne](#) est aussi à votre disposition [sur le site de l'association](#)

Ne pas jeter sur la voie publique